



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Evo 6

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Evo 6
 Numéro du produit 8-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Polish.
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319 Elicitation - EUH208

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Evo 6**Mention d'avertissement** Attention**Mentions de danger**

EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations internationales.

P280 Porter des gants de protection.

Etiquetage des détergents

< 5% tensio-actifs non ioniques, Contains BRONOPOL (INN), 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE, 2-methyl-2H-isothiazol-3-one

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Aluminium oxide	30-60%
Numéro CAS: 1344-28-1 Numéro CE: 215-691-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529248-35-xxxx	
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
Distillates (petroleum), hydrotreated light.	5-10%
Numéro CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 265-149-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-XXXX Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R66.
White Mineral Oil (Petroleum)	2-5%
Numéro CAS: 8042-47-5 Numéro CE: 232-455-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487078-27-xxxx Substance with National workplace exposure limits.	
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
C9-11 Alcohol 12EO	1-2%
Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: -	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. Xi;R41.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si

Evo 6

une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Headache.

Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Evo 6

Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. During application and drying, solvent vapours will be emitted.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aluminium oxide

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1000 mg/m³

White Mineral Oil (Petroleum)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

Aluminium oxide (CAS: 1344-28-1)

DNEL - Inhalatoire; Long terme : 3 mg/m³

Distillates (petroleum), hydrotreated light. (CAS: 64742-47-8)

DNEL Consommateur - Ingestion; Long terme : 19 mg/kg/jour

C9-11 Alcohol 12EO (CAS: 68439-46-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Evo 6

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux. Liquide.

Couleur

Claire (ou pâle). Vert.

Odeur

Légère (ou faible).

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

Non applicable. Non applicable.

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non disponible. °C @

Point d'éclair

> 62°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non disponible. : :

Pression de vapeur

Non disponible.

Densité de vapeur

Non disponible.

Densité relative

~ 1.410 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Légèrement soluble dans l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Indéterminé. @ °C

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Evo 6

Ce produit contient au maximum 112 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

45,454.54545455

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

100000.0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

136.36363636

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Non applicable.

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Voie d'exposition

Evo 6

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Considérations médicales

Inconnu.

Informations toxicologiques sur les composants

Aluminium oxide

Effets toxicologiques

Pas de données enregistrées.

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Evo 6

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

5,000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Non irritant.

Test sur modèle de peau humaine

Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Buehler test: - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Essais de génotoxicité - in vivo

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL 750 mg/kg, Orale, Rat

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Pneumonia may be the result if vomited material containing solvents reaches the lungs.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Not a skin sensitizer.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Symptômes

Irritation cutanée.

Evo 6

White Mineral Oil (Petroleum)

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

2,000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

C9-11 Alcohol 12EO

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

1.5

SECTION 12: Informations écologiques

Ecotoxicité

No negative effects on the aquatic environment are known. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Ecotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

White Mineral Oil (Petroleum)

Ecotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Evo 6

Informations écologiques sur les composants

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - poisson

CL50, 96 hours: > 2-5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, 48 hours: 1.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI50, 72 hours: 1-3 mg/l, Algae

White Mineral Oil (Petroleum)

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: > 400 000 , Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

, 96 heures: > 500 000 , Invertébrés d'eau de mer

C9-11 Alcohol 12EO

Toxicité aiguë - poisson

CL50, 96 hours: >1 mg/l, Poissons

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Les autres substances du produit devraient être facilement biodégradables.

Informations écologiques sur les composants

Aluminium oxide

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Persistance et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

White Mineral Oil (Petroleum)

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

C9-11 Alcohol 12EO

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Aluminium oxide

Accumulates in soil and sediment.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

White Mineral Oil (Petroleum)

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

C9-11 Alcohol 12EO

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est

Evo 6

partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

Aluminium oxide

Mobilité

Pas considéré mobile.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Constante de Henry

Non disponible.

White Mineral Oil (Petroleum)

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

C9-11 Alcohol 12EO

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

White Mineral Oil (Petroleum)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (IATA)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID

Classe IMDG

Evo 6

Etiquette IMDG

Classe/division IATA

Risque subsidiaire IATA

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage (ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ADN)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

Occupational Air Requirement

YL-gruppe: 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Evo 6

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 25/09/2014

Révision 6

Remplace la date 23/05/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Mentions de danger dans leur intégralité

EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.